

# ÊTRE DIPLOMÉ AVEC UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

## Le contrat d'apprentissage

Un contrat peut être signé dans

- ◇ le secteur privé (TPE, PME grande entreprise, entreprise d'intérim, association, tous secteurs confondus)
- ◇ le secteur public (mairie, collectivités locales ou territoriales, armée, rectorat, ministères, les établissements publics, hôpitaux...).

L'apprenti(e) devient un(e) salarié(e) de l'entreprise. Il (elle) est soumis(e) au code du travail et à la convention collective de l'entreprise :

- ◇ 35 heures par semaine
- ◇ période d'essai
- ◇ salaire qui varie en fonction de l'âge et du niveau de formation
- ◇ ...

Pour tous les apprenti(e)s mineur(e)s, des règles spécifiques existent (sur le temps et les conditions de travail).

L'apprenti(e) est suivi(e) en entreprise par son maître d'apprentissage et par le CFA lors de rencontres régulières. Le maître d'apprentissage veille à la bonne intégration de l'apprenti(e), à lui confier des missions qui s'intègrent dans sa formation et à suivre ses résultats. Pour réussir l'alternance, un savoir-être et des qualités d'autonomie, d'organisation, d'assiduité sont nécessaires.

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'une entreprise. Prenez contact avec nous! DPMV 03-062018



**CFAAR** en chiffres:

**27** lieux de formation

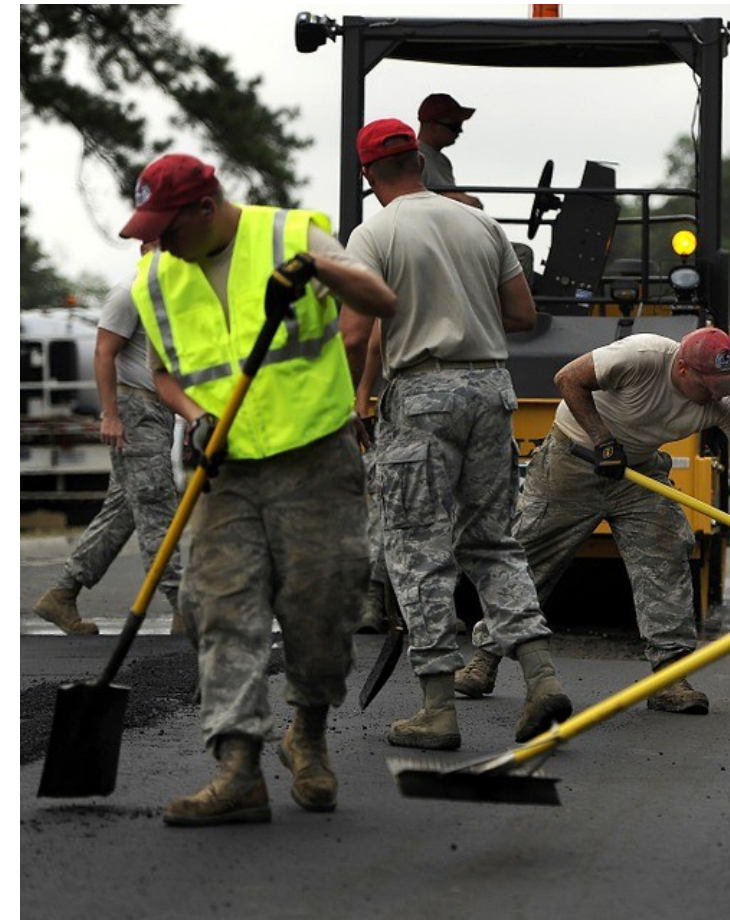
**44** diplômes proposés

**CFA de l'Académie de Reims**

**11 Rue Jean Jaurès—08200 SEDAN**

**03 24 27 41 16**

**cfa@ac-reims.fr - www.cfaar.fr**



**CAP  
CONSTRUCTEUR  
DE ROUTES**



Le (la) titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise de

travaux publics effectuant des travaux neufs ou d'entretien et d'amélioration.

Il (elle) participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodrome, parkings.

Il (elle) intervient une fois le terrassement achevé.

Son travail consiste à réaliser le corps de chaussée (couches de base, de liaison, de finition) en utilisant des liants, tel le bitume. Il peut réaliser par ailleurs :

- les abords de voie paysagers en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages) ;
- toute autre surface de circulation ou de jeux (courts de tennis par exemple) ;
- les sols industriels (aires de stockage, quais de chargement...).

Bien que l'industrie routière soit très mécanisée, la qualité de finition de l'ouvrage dépend largement d'un savoir-faire manuel..

## Les conditions d'accès

Formation ouverte aux filles et aux garçons qui sortent de classe de 3ème de collège.

- Qualités requises : autonome, ingénieux, polyvalent, bonne condition physique, aime travailler dehors, esprit d'équipe, précis... .
- Etre âgé entre 16 et 30 ans, des dérogations sont possibles (par exemple, avoir 15 ans et sortir de 3ème), renseignez vous auprès du CFA (Centre de Formation d'Apprentis).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

## La formation

Durée de la formation : 2 ans en alternance.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais ils sont adaptés au rythme de l'alternance.

L'apprenti est suivi en entreprise par le CFA.

Il n'y a pas de frais de formation.

## Les débouchés

**Poursuite d'études :**

Bac Pro Technicien du Bâtiment, Bac Pro Travaux Public

**Métier :**

Constructeur de routes...

## Le programme

13 semaines de formation par an .

**Enseignement général :**

Mathématiques, Français, Histoire Géographie, Prévention Santé Environnement, Education Physique et Sportive.

**Enseignement professionnel :**

Topographie, Technologie, Pose de bordures et pavage.

## Le site de formation

**UFA Les Lombards - Lycée Les Lombards**

12 avenue des Lombards

10000 TROYES

**03 25 71 46 60**

<http://sepia.ac-reims.fr/lyc-des-lombards/-sip/>



**CAP**  
**CONSTRUCTEUR DE ROUTES**